

## ENGRAIS

# LES ENJEUX D'UNE TRANSITION

MARCHÉ

*P.5. « Peu probable  
que les cours  
reviennent  
sur une très faible  
volatilité »*

EXCLUSIF

Classement  
des  
fournisseurs




ÉDITO

Stéphanie Ayrault et  
Thomas Turini,  
responsables du numéro

## SOUVERAIN !

**M**arc Fesneau, l'ancien ministre d'Agriculture, a annoncé en mars 2024 un plan de souveraineté sur les engrais. La relocalisation de la production s'impose dans ce cadre comme une priorité stratégique. Le projet FertigHy, et son usine d'engrais bas carbone dans les Hauts-de-France d'ici à 2030, traduit l'ambition de reprendre le contrôle de l'approvisionnement, de répondre à l'instabilité des marchés mondiaux et de renforcer la résilience de la production agricole française.

Mais la relocalisation ne suffira pas. Atteindre la souveraineté et réduire l'empreinte carbone demande de réinventer les pratiques de fertilisation. L'Unifa lance le concept de fertilisation associée, dans la droite ligne de la stratégie combinatoire du secteur des produits phytosanitaires. En associant engrais minéraux et organiques, solutions naturelles ou encore pratiques agronomiques, cette approche vise à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> tout en maintenant des performances agronomiques optimales. Cette transition ne sera probablement pas sans risque pour l'économie des exploitations agricoles, déjà fortement fragilisées. La clef réside dans un accompagnement global, technique et économique, avec des démonstrations tangibles de l'efficacité et du retour sur investissement de ces pratiques de fertilisation. Dans cette transition, coopératives et négoce ont comme toujours un rôle majeur à jouer : devenir les moteurs de l'évolution. 

*Référence agro* est une publication de : Terre-écoc  
18 rue Neuve des Boulets - 75011 Paris - Tél. : 01 47 70 19 97 - www.terre-ecos.com  
Mails sur le principe : p.nom@terre-ecos.com  
Numéro de commission paritaire : 0925 X 91842  
Directeur de la publication : Thomas Turini  
Responsable du numéro : Stéphanie Ayrault et Thomas Turini  
Journalistes : Paul Laillier, Juliette Soullignac  
Publicité et abonnements : Isabelle Clapier  
Toute reproduction du contenu de *Référence agro* est interdite sans l'accord de l'éditeur.

Photo couverture : © TT

## À LIRE DANS CE NUMÉRO

### POLITIQUE

**P.3** Plan de souveraineté engrais, une feuille de route qui se fait attendre

### MARCHÉ

**P. 5** « Peu probable que les cours reviennent sur une très faible volatilité »

### TÉMOIGNAGES

**P.10** Les distributeurs, entre contraintes financières et transition écologique

### FOURNISSEURS

**P.13** InVivo s'engage dans le bas carbone avec FertigHy

### RÉGLEMENTATION

**P.15** Étiquetage numérique des engrais dans l'UE : décevant, selon l'Unifa

### FAITS MARQUANTS

**P.18** Une année dynamique

### PANORAMA DES FOURNISSEURS EN FRANCE

#### Exclusif : classements

**P.21** Classement des entreprises à dominante minéraux et commodités

**P.22** Classement des entreprises à dominante organiques, organo-minéraux ou spécialités

# PLAN DE SOUVERAINETÉ ENGRAIS, une feuille de route qui se fait attendre

La mise en place d'un plan de souveraineté sur les engrais a été annoncée en mars 2024 par Marc Fesneau, alors ministre chargé de l'agriculture. L'Union des industries de la fertilisation, Unifa, a bâti un plan en trois axes, désormais sur la table d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Par **Paul Laillier**

« **U**n sujet stratégique ». C'est ainsi que Marc Fesneau décrit les engrais azotés, le 5 mars 2024, aux députés membres de la commission de Défense de l'Assemblée nationale, chargée de l'interroger sur le rôle de son ministère en matière de défense globale et de souveraineté alimentaire. L'ancien ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, désormais député du Loir-et-Cher, annonce alors le déploiement à venir d'un plan de souveraineté des engrais. « *Il faut accepter d'avoir des usines qui produisent des engrais en France* », indique-t-il.

## COUVRIR 51 % DES BESOINS EN FRANCE

L'Union des industries de la fertilisation (Unifa) travaille sur ce plan depuis juin 2023. Delphine Guey, sa présidente, revient de sa rencontre à l'Élysée fin mai 2023 avec la promesse présidentielle de voir émerger un « plan national sur la souveraineté des engrais » chargé de « couvrir 51 % des besoins d'engrais en France, contre 42 % aujourd'hui, et d'engager un plan de décarbonation des sites » de l'Unifa.

En mars 2022, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) proposait déjà de réduire la dépendance de la France aux intrants dits « cri-



Delphine Guey, présidente de l'Unifa, explique le concept de fertilisation associée, lors de l'assemblée générale de l'Unifa, le 12 juin 2024.

tiques », vis-à-vis de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie. Dans cette lignée, Delphine Guey dévoile le concept de fertilisation associée, le 12 juin 2024 lors de l'assemblée générale de l'Unifa, en présence d'Arnaud Rousseau, président de la FNSEA. « *Cette approche collective de la filière est essentielle pour trouver le meilleur équilibre entre les performances agronomiques, économiques et environnementales* », indique-t-elle. Une notion que l'Unifa souhaite voir intégrer dans le plan de souveraineté des engrais. Le statu quo n'est pas de rigueur. L'Unifa a remis 16 propositions au ministère de l'Agriculture. Elles

sont regroupées en trois axes : les limitations de la dépendance de la France à l'égard des importations, la sécurisation de l'environnement juridique, les moyens d'adaptation au changement climatique et aux nouvelles normes environnementales.

## 16 PROPOSITIONS TRANSMISES AU MINISTÈRE

Le dossier est désormais sur la table d'Annie Genevard, la ministre de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt du gouvernement de Michel Barnier, que l'Unifa se dit prête à rencontrer. ◯

# EuroChem, un groupe engagé pour accélérer la production d'engrais minéraux décarbonés

## Notre métier : produire des engrais pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain

EuroChem Anvers est un des leaders dans la production d'engrais minéraux en Europe.

EuroChem continue à investir pour améliorer les performances de ce site et proposer ainsi des solutions de fertilisation bas carbone, de la production au champ.

Vue globale  
du site EuroChem Anvers



## Notre solution bas carbone à la production

Ammonitrate 27 :  
une des références efficacité/empreinte  
carbone sur le marché de la fertilisation  
azotée



**ENTEC**<sup>®</sup>  
La solution Bas Carbone

## Notre solution bas carbone au champ

Gamme ENTEC<sup>®</sup>, la référence pour  
la réduction des émissions de gaz à effet  
de serre au champ



eurochemfrance.fr

EuroChem Agro France  
68 rue de Villiers  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
Tél. : 01 40 87 48 11





Le marché des engrais en 2024 est moins volatile qu'au cours des années précédentes, mais des fluctuations de prix significatives persistent.

## « PEU PROBABLE QUE LES COURS REVIENNENT sur une très faible volatilité »

Retour à une stabilité relative des cours des engrais en 2024, mais des perspectives instables subsistent compte tenu du contexte géopolitique.

Alexandre Willekens, consultant senior chez Argus, dresse un bilan du marché des engrais azotés.

Par **Juliette Soulnac**

### Référence agro : Quel bilan dressez-vous pour le marché des engrais en 2023-2024 ?

**Alexandre Willekens :** Globalement, les prix évoluent de manière beaucoup moins importante sur l'année qui vient de s'écouler par rapport à ce qu'on a connu entre 2021, 2022 et 2023. À titre d'exemple, la solution azotée vaut aujourd'hui 242,5 €/t FOT Rouen : son niveau le plus bas était début mai à 213,5 €/t, son niveau le plus

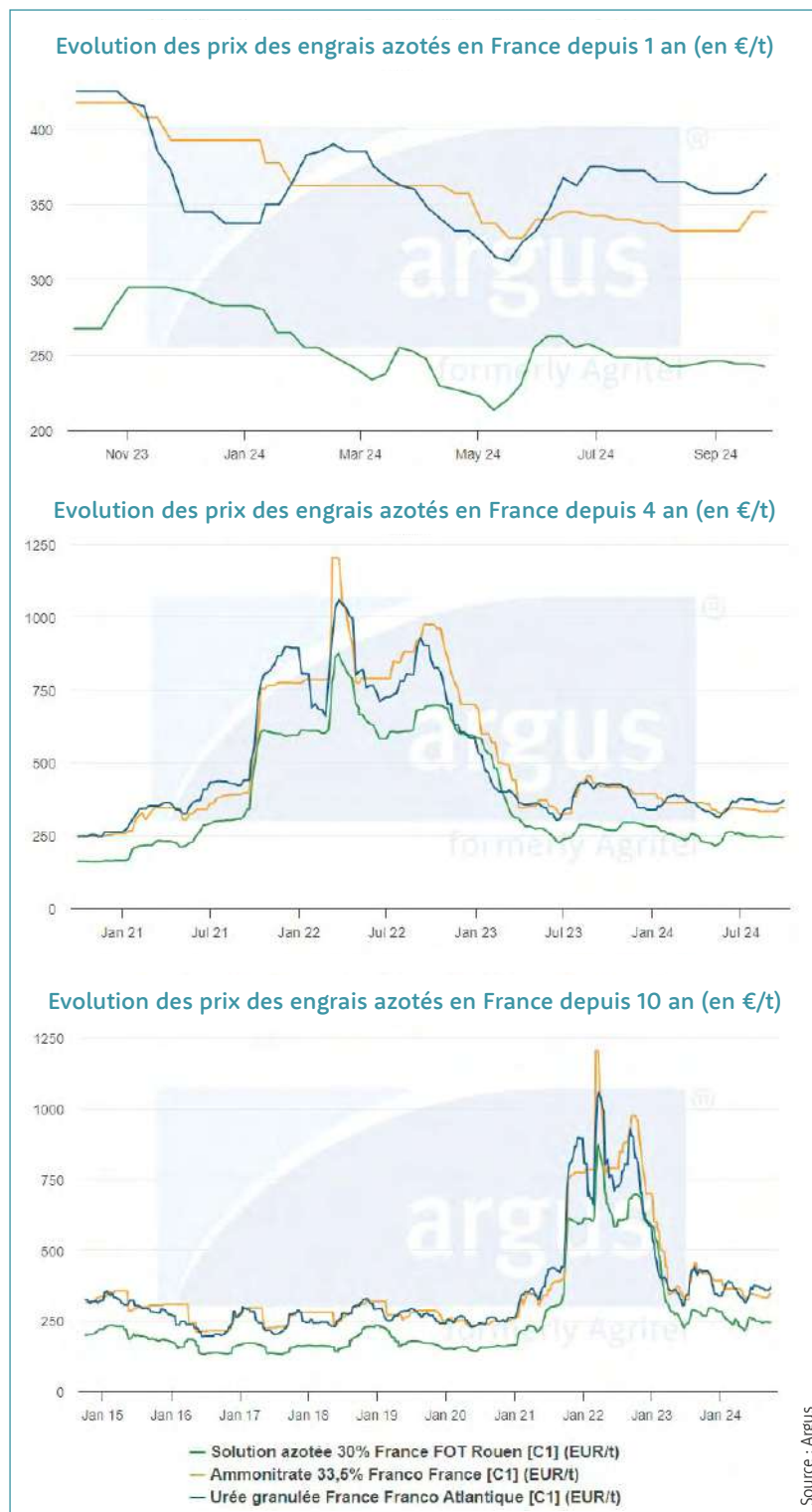
haut était début novembre à 295 €/t. La variation entre ces deux dernières valeurs est beaucoup moins importante que celles des dernières années. Depuis trois ans, il y a quand même eu de très fortes volatilités, avec un pic qui s'établit à 875 €/t, en mars 2022. Entre fin 2023 et le mois de mai 2024, il y a eu une baisse toujours continue des marchés des engrais azotés avec des disponibilités plutôt correctes et des cours du gaz à des niveaux

assez faibles. Tout cela a rassuré. Le point bas a été atteint sur le mois de mai pour l'ensemble des engrais azotés. Le contexte, à ce moment-là, était un gaz revenu sur des niveaux plus abordables, c'est-à-dire que les stocks se remplissaient plutôt rapidement et le marché était bien approvisionné en gaz. Les prix des céréales avaient aussi bien baissé et finalement le contexte était plutôt favorable pour la baisse des engrais azotés. ...

En revanche, à partir de la fin du mois de mai, il y a eu une forte hausse. Pas aussi élevée qu'en 2021, mais sur le mois de juin, les prix ont quand même rebondi. Le prix de la solution azotée est passé de 215 €/t FOT Rouen début mai à rapidement 262 €/t. Ce fut l'élément marquant de l'année où, en l'espace d'un mois, il y a eu une hausse de près de 50 €/t des engrais azotés. Pour quelles raisons ? Déjà, il y a eu une forte augmentation de la demande. Le premier facteur, c'est la remontée des prix des céréales sur le mois de mai l'année dernière. Entre des prix des engrais qui avaient bien baissé, proche de 215 €/t à Rouen, et un prix du blé qui était en train de remonter, en raison des craintes sur les productions en 2024, le ratio azote/blé était favorable aux achats d'engrais. En mai 2024, de nombreux producteurs ont commencé les couvertures d'engrais pour le printemps suivant. Nous estimons qu'il y a eu déjà pas mal de couvertures de faites, donc la demande s'est fortement accélérée sur le marché français et même à l'international.

**R.a. : Le contexte mondial a-t-il eu des conséquences sur les prix des engrais en 2024 ?**

**A.W. :** En effet, un dernier facteur de la forte hausse entre mai et juin 2024 est la problématique d'approvisionnement de gaz en Égypte, qui reste un de nos principaux fournisseurs en urée, liée aux fortes chaleurs. En Europe, en 2024, les flux d'importation d'engrais et surtout de gaz russes sont restés limités. L'Europe a trouvé d'autres solutions pour s'approvisionner en gaz. Une des solutions est d'importer du gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis. Cela a permis de retrouver des stocks de gaz confortables. Le prix du gaz est revenu entre 30 et 45 €/MWh. Pour rappel, au début du conflit en Ukraine, le gaz est allé au-dessus



de 300 €/MWh. De plus, à l'échelle mondiale, les exportations chinoises d'urée, restreintes depuis plusieurs mois, devaient reprendre cet été, rassurant les opérateurs du marché. Cependant ces exportations chinoises n'ont toujours pas repris aujourd'hui. Donc cela a alimenté l'attention du marché mondial de l'urée.

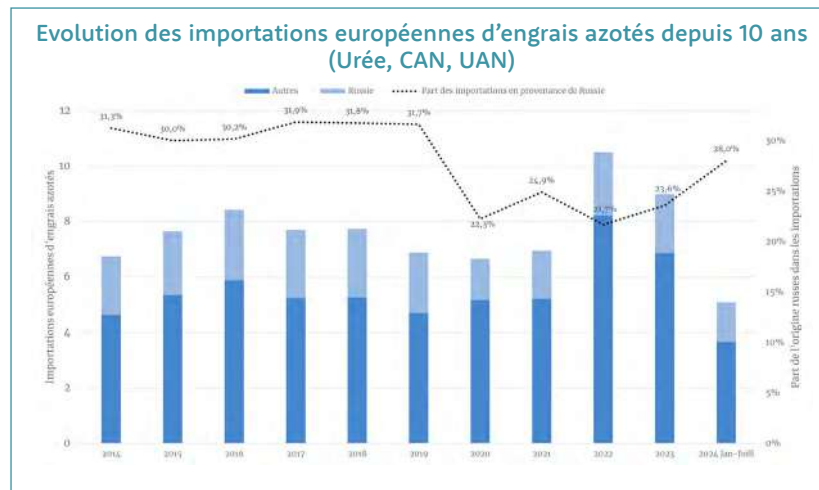
**R.a. : Ya-t-il un avant et un après conflit en Ukraine ?**

**A.W. :** Le conflit ukrainien a chamboulé les flux, que ce soient les flux de gaz ou les flux d'engrais. Les flux étaient nombreux entre la Russie et l'Europe et il y en a toujours. Sur le gaz, avant même le début du conflit en région mer Noire, il y avait des distorsions entre ...

l'Europe et la Russie. La Russie coupait régulièrement les approvisionnements de gaz en Europe, avec pour conséquence une envolée du prix du gaz. En termes de flux, quand on regarde les importations européennes d'engrais azotés depuis dix ans, entre 2014 et 2019, l'Europe était dépendante à hauteur de 32 % des importations en provenance de Russie. Dès 2019, des tensions sont apparues, obligeant les importateurs européens à diversifier leurs sources d'approvisionnement. Sur l'année 2022, l'Europe était dépendante à hauteur de seulement 22 %. En 2022, le prix du gaz a flambé donc il était plus compliqué pour l'Europe de produire des engrais azotés. Les importations ont été plus importantes en provenance des États-Unis et d'Égypte. Cela a compensé la plus faible part d'import en provenance de Russie.

**R.a. : Faut-il encore craindre une forte volatilité des prix ?**

**A.W. :** Il y a moins de volatilité que sur les années 2021, 2022, 2023, cependant l'évolution du marché sur l'année 2024 entre 215 €/t et 295 €/t pour la solution azotée représente quand même un écart de prix de 80 €/t. Il y a toujours une volatilité des prix. Il s'agit d'un problème pour les producteurs d'engrais car ils sont affectés par la volatilité des prix du gaz naturel d'un côté et de celle des engrais azotés de l'autre. Le coût de production des engrais azotés est donc sans cesse recalculé. Le contexte géopolitique est instable et les conflits sont nombreux, il est peu probable que les cours des engrais reviennent sur une très faible volatilité. En plus de cela, les flux d'imports de gaz et d'engrais sont désormais plus incertains, avec la baisse des disponibilités en provenance de Russie. Aujourd'hui, il a fallu s'adapter pour importer, avec du GNL en provenance des États-Unis. Cela implique un petit surcoût de regazéification, car le GNL



source : Argus

arrive sous forme liquide par voie navigable. Le prix du gaz avant le conflit était autour de 10-15 €/MWh. Aujourd'hui, il ne passe plus en dessous de 25-30 €/MWh. En plus de ça, il y a une concurrence de la Chine possible sur le GNL américain, pouvant créer quelques déséquilibres. La volatilité devrait donc rester présente. On ne retrouvera pas, en tout cas dans les 5-10 prochaines années, une faible volatilité comme il pouvait y avoir entre 2015 et 2020.



Alexandre Willekens, consultant chez Argus

**« Sur 2021, 2022, 2023, la saisonnalité a été complètement oubliée : cette année, nous la retrouvons. »**

**R.a. : Quelles sont les tendances prix pour les différents types d'engrais ?**

**A.W. :** Il y a toujours une bonne corrélation entre les différents types d'engrais azotés. Ce qu'il est intéressant de noter en ce moment, c'est que les prix de l'urée remontent à l'échelle mondiale. La tension revient peu à peu. Nous sommes en train de sortir de la période de morte saison, où la demande pour les engrais est

plus faible entre le mois de mai et le mois de septembre. Sur 2021, 2022, 2023, cet aspect de saisonnalité a été complètement oublié et on retrouve la saisonnalité habituelle. C'est-à-dire qu'il y a eu le creux du mois de mai cette année qui peut être parfois observé plutôt en juin ou juillet selon les années.

**R.a. : Quelles sont les perspectives à court et moyen termes pour le marché des engrais ?**

**A.W. :** Actuellement nous sommes dans une période de morte saison. La demande au niveau international est en train de s'activer. Les prix mondiaux commencent à rebondir, notamment en raison du retour à l'achat de l'Inde en septembre. Cela redynamise la demande mondiale. Les prix de l'urée en Égypte se sont raffermis plus vite que sur la France. Les prix français pourraient suivre le mouvement dans les prochaines semaines. Le manque d'intérêt acheteur limite pour l'instant la hausse des prix français. Il y a des couvertures faites au début de l'été quand les prix étaient assez attractifs et le marché du blé avait rebondi. Aujourd'hui le pouvoir d'achat des agriculteurs s'est affaibli, notamment en raison des faibles rendements de cette année. Le potentiel de baisse du gaz va être limité car l'Europe doit toujours importer du GNL. Il y a aussi l'arrivée de l'hiver et la baisse des températures qui va augmenter la consommation de gaz. ☺

# COMPRENDRE ET ANTICIPER L'IMPACT DU FROID SUR LES CULTURES

*Le stress thermique de froid reste une réalité pour toutes les cultures, en particulier les céréales d'hiver, qui doivent souvent faire face à des températures inférieures à leur plage de température optimale. Les biostimulants, comme MEGAFOL®, permettent de faciliter l'installation de la culture et d'améliorer le nombre de plantes par m<sup>2</sup>.*



La température optimale pour l'activité biologique et donc un développement normal de la plante, diffère selon le stade de la culture. Pour le blé tendre d'hiver, par exemple, les températures optimales diffèrent selon les phases de croissance : 12 à 20°C du semis à la levée, 16 à 21°C au stade trois feuilles, 4 à 10°C du début de tallage au stade quatre feuilles, 12°C minimum de la fin du tallage au stade épi 1 cm.

## DES TEMPÉRATURES SOUVENT EN-DESSOUS DES CONDITIONS OPTIMALES

Les relevés de températures montrent souvent des écarts par rapport à ces valeurs optimales : entre 2000 et 2022, la température moyenne observée en France du semis au stade trois feuilles était de 12°C, tandis qu'elle était de 9°C de la fin du tallage au stade épi 1 cm. Ce déficit thermique, lié à des températures suboptimales, c'est-à-dire en dessous de leurs conditions optimales de développement, pousse la plante à ralentir sa croissance.

## STRESS GÉLIF ET STRESS D'INCONFORT

Le stress thermique de froid peut prendre deux formes : le stress gélif,

qui survient lorsque la température devient négative, et le stress d'inconfort, qui apparaît lorsque la température est inférieure à la température idéale de croissance de la plante, sans atteindre le point de gel. Le stress d'inconfort reste difficile à détecter, car la plupart du temps ses effets ne sont pas visibles à l'œil nu. Dans le cas d'un marathonien, par exemple, la température idéale pour courir est de 14°C. Si la température ambiante est inférieure, le coureur dépense plus d'énergie pour lutter contre le froid, ce qui réduit sa performance. Il en va de même pour les plantes : lorsqu'elles sont exposées à des températures suboptimales, elles mobilisent une partie de leur énergie pour se protéger du froid, au détriment de leur croissance et de leur rendement potentiel.

## LES BIOSTIMULANTS POUR RÉÉQUILIBRER LES NIVEAUX D'ANTIOXYDANTS

Il existe des solutions pour aider les plantes à mieux supporter le stress d'inconfort. Par exemple, l'utilisation de biostimulants peut contribuer à rééquilibrer les niveaux d'antioxydants, minimisant ainsi

l'impact négatif du froid sur la croissance et le rendement. À base d'extraits d'*Ascophyllum nodosum*, MEGAFOL® est une solution certifiée facilitant l'installation de la culture, en atténuant les effets du stress thermique de froid, un stress permanent et partout à l'automne.

## LES CONSÉQUENCES DU FROID SUR LE MÉTABOLISME VÉGÉTAL

Face au froid, les plantes déclenchent une série de réactions biologiques pour tenter de survivre. Premièrement, les membranes cellulaires deviennent moins fluides, augmentant le risque de perte d'intégrité cellulaire. Deuxièmement, la balance hormonale est perturbée, avec une hausse de l'acide abscissique, un signal pour fermer les stomates, ce qui limite les échanges gazeux essentiels à la photosynthèse. Enfin, l'activité photosynthétique diminue, notamment en raison de l'inhibition de la Rubisco, une enzyme clef pour la photosynthèse.





# Biostimulants

Passez en mode haute culture

# MEGAFOL®

## L'implantation sereine

À base d'extraits d'*Ascophyllum nodosum*, MEGAFOL® est un biostimulant certifié qui facilite l'installation de la culture en atténuant, notamment, les effets du stress thermique de froid.

Sa formulation est spécifique et éprouvée.

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832. Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

® Marques enregistrées d'une société du groupe Syngenta.

**DESTINÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL**

**syngenta**  
Biologicals

Les distributeurs testent des stratégies de fertilisation répondant aux objectifs de décarbonation de l'agriculture sans diminuer les rendements.

## LES DISTRIBUTEURS, entre contraintes financières et transition écologique

Dans un contexte de volatilité des prix, d'exigences environnementales croissantes et de tensions financières pour les agriculteurs, les distributeurs agricoles font face à des défis complexes en matière de gestion et de distribution des engrais. L'incertitude sur les coûts rend les prévisions d'achat plus risquées. La transition vers des engrais décarbonés et l'adoption de nouvelles pratiques de fertilisation deviennent essentielles. La fertilisation combinée s'impose comme une voie à explorer pour répondre aux enjeux de durabilité et de rentabilité.

Par **Stéphanie Ayrault et Paul Laillier**



© DR

**Claire Scappini**,  
responsable technique  
chez Racine, groupe  
Perret (Var)

### « LA FERTILISATION NE DOIT PAS ÊTRE UNE STRATÉGIE SÉPARÉE DES AUTRES »

« Avant de choisir la fertilisation, nous essayons de comprendre les objectifs de l'agriculteur, ce qu'il veut faire, avec quels moyens, etc. En fonction de cela, nous réalisons une proposition technique cohérente par rapport à ses attentes, ses besoins, ses problématiques. Nous n'essayons pas de pousser vers tel ou tel engrais. Nous essayons d'accompagner les agriculteurs avec l'ambition d'augmenter la résilience des vignobles. Cela peut passer par des amendements organiques, par une gestion

du sol, par la mise en place d'enherbement, par une fertilisation adaptée. Mais la fertilisation ne doit pas être une stratégie prise séparément des autres. Elle est l'un de ces leviers, mais n'est pas une fin en soi. Dans le Var, nous avons un manque de matières organiques, des problèmes d'eau, des problèmes d'érosion. Comme nous voulons réduire l'empreinte carbone des exploitations, nous mettons un fort accent sur les amendements, quand cela correspond aux attentes des agriculteurs. »

## « DEPUIS DEUX ANS, NOUS NOTONS UN SOUS-INVESTISSEMENT DANS LES ENGRAIS »



© S.Ay.

**Didier Lureau,**  
gérant du négoce Dupré  
Lardeau (Indre)

agriculteur. Nous ne pouvons pas nous permettre de stocker de trop grosses quantités. Le coût de financement est plus important que les années précédentes, surtout une année comme celle-ci où la mauvaise moisson entraîne

« Nous ne pouvons plus nous positionner en avance sur les achats, c'est trop risqué à cause de la volatilité des cours de l'engrais. On joue la vie d'une entreprise. Aujourd'hui, nous devons positionner l'achat des engrais à notre niveau en même temps que la vente au client

des problèmes de trésorerie. Nous estimons la perte de collecte de moitié environ pour notre activité, entre ceux qui n'ont pas semé, ceux qui ont conservé pour l'alimentation des animaux, et ceux qui ont connu des baisses de rendements. Nous attendons également de voir ce qui va être semé cet hiver.

Il est également possible que les agriculteurs fassent des impasses pour réduire les dépenses. Depuis deux ans, nous notons un sous-investissement dans les engrais, c'est une tendance de fond.

« Positionner nos achats en même temps que la vente aux agriculteurs. »

Nous sommes bien sûr favorables aux engrais décarbonés. Mais, pour les lancer, il faut attendre une année normale et que les agriculteurs refassent leur trésorerie afin qu'ils acceptent d'investir dedans. Sinon, l'innovation passera à la trappe. »

## « NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LES TECHNOLOGIES DE DEMAIN EN MATIÈRE DE FERTILISATION AZOTÉE PASSERONT PAR LE SOLIDE »



© DR

**Aurélien Fournaise,**  
expert fertilisation et  
nutrition des plantes chez  
Vivescia (Grand Est)

essais depuis plusieurs années pour montrer aux agriculteurs que l'ammonitrate reste plus favorable d'un point de vue environnemental mais également agronomique, puisque nous avons des gains de l'ordre de 4 à 6 quintaux par rapport à la solution azotée. Si le frein économique existe dès l'achat, une unité d'azote solide par rapport à une unité d'azote liquide étant 15 à 16 % plus chère en moyenne sur les dix dernières années, l'agriculteur s'y retrouve lorsque nous regardons les résultats technico-économiques de nos essais.

Il existe également un frein logistique : il est plus facile de mettre de la solution azotée car le débit de chantier est plus important et la régularité d'épandage est souvent meilleure en solution azotée. La logistique big-bag ou vrac est également plus contraignante au

vu de l'organisation sur les exploitations agricoles. Nous sommes convaincus que les technologies de demain en matière de fertilisation azotée passeront par le solide : inhibiteurs de nitrification, azotes combinés aux engrais de fond pour plus d'efficacité, etc. Il y a une gamme de produits qui s'ouvre, plus diversifiée, avec notamment des

« Notre objectif est d'emmener nos agriculteurs vers l'utilisation d'engrais azotés sous forme solide plutôt que liquide sachant que, dans la région, cette dernière est assez représentée. Les engrais solides sont moins émissifs aussi bien à la production que lors de l'épandage au champ.

Nous mettons en place des

azotes phosphore associés à du soufre.

Par ailleurs, la décarbonation de l'agriculture passera par des engrais décarbonés, mais aussi par un changement de pratique de fertilisation globale. La fertilisation combinée prend tout son sens. Les engrais décarbonés seront toujours plus émissifs qu'une unité d'azote qui n'est pas mise sous forme minérale.

Les couverts élaborés, comme ceux à base de crucifères et de légumineuses, visant à capter de l'azote atmosphérique ainsi que de l'azote au sol pour le redistribuer à la culture suivante, trouvent leur intérêt pour diminuer l'azote sur nos cultures. Il y a également les matières organiques, composts, effluents d'élevage, ou même les digestats de méthanisation... Pour réussir ce changement, nous devons apporter aux agriculteurs les preuves techniques et économiques sur l'intérêt des couverts et de la matière organique, associés à l'utilisation d'outils de pilotage, dans la réussite de la transition et de la décarbonation de l'agriculture.

Notre objectif est aussi que l'agriculteur prenne conscience qu'une bonne fumure de fond en phosphore potasse, magnésium et en oligo-éléments permet à la plante de capter l'azote plus facilement et d'avoir une meilleure efficacité des unités apportées. Quand l'azote vaut deux ou trois euros l'unité, comme il y a 24 mois, l'économie d'une vingtaine d'unités d'azote représente 60 € qui restent dans la poche de l'agriculteurs pour un même rendement. La

« La fertilisation combinée prend tout son sens. Les engrais décarbonés seront toujours plus émissifs qu'une unité d'azote qui n'est pas mise sous forme minérale. »

limite peut aussi être d'ordre réglementaire, parce que ce sont des produits très encadrés, normés, auxquels des dates d'épandage sont imposées. Ce qui est très juste au niveau agronomique mais l'agriculteur se retrouve avec des contraintes d'épandage qu'il n'a pas avec des engrais minéraux. »



# Timac AGRO

France

*Expert de la nutrition végétale et animale*

## FERTILISANTS TECHNOLOGIQUES POUR UNE NUTRITION EFFICIENTE



 POUR EN SAVOIR +



FABRIQUÉ EN FRANCE



[www.timacagro.fr](http://www.timacagro.fr)

# INVIVO S'ENGAGE DANS LE BAS CARBONE avec Fertighy

**En devenant partenaire de Fertighy, InVivo s'investit dans la production d'engrais bas carbone en France. Une première usine, qui devrait voir le jour dans les Hauts-de-France en 2030, produira 500 000 tonnes d'engrais vert par an. Une réponse aux enjeux climatiques et de souveraineté alimentaire.**

Par **Stéphanie Ayrault**

« **N**ous sommes dépendants des importations pour nos engrais. Relocaliser et produire une partie d'entre eux à partir d'énergies renouvelables, c'est l'objectif de Fertighy et aussi le nôtre. Cela constitue une réponse aux défis de souveraineté alimentaire », indique Edouard Piens, directeur innovation et marketing stratégique du groupe InVivo.

Fertighy, fondée le 28 juin 2023, est un consortium de six investisseurs (EIT InnoEnergy, RIC Energy, Maire Tecnimont, Siemens Financial Services, InVivo et Heineken) visant à produire des engrais bas carbone. La structure a annoncé, le 13 mai 2024, la construction de sa première usine, dans les Hauts-de-France. Ce projet, dont l'investissement s'élève à 1,3 milliard d'euros, devrait être opérationnel d'ici à 2030.

## UNE USINE EN 2030

La construction de l'usine débutera en 2027, avec la perspective de créer 250 emplois directs. Une fois opérationnelle en 2030, elle fournira 500 000 tonnes d'engrais bas carbone chaque année, sur un marché français estimé à 6 millions de tonnes, soit 8,3 % du marché. Le groupe InVivo assurera une partie des débouchés pour cet engrais plus vert. « Nous ne connaissons

pas encore les quantités qui nous seront allouées : les discussions n'ont pas encore eu lieu avec Fertighy à ce sujet, précise Edouard Piens. Notre objectif à terme est de basculer en totalité vers des engrais bas carbone. »

Le consortium ne compte pas s'arrêter là. « D'autres projets sont en préparation après la construction de cette première usine, précise le directeur innovation et marketing stratégique d'InVivo. Il est essentiel qu'un groupe de notre taille investisse dans ces initiatives de décarbonation de l'agriculture pour encourager le marché à évoluer. »

## UN SURCÔÛT À CONFIRMER

Quel sera le coût de ces engrais ? « Ils seront plus chers, c'est presque certains, mais il est difficile de le prévoir compte tenu de la volatilité du marché des engrais classiques, qui dépend du prix du gaz, ajoute-t-il. Ce qui est sûr, c'est que l'agriculteur n'aura pas les moyens d'accepter une hausse de prix. Si elle survient, elle devra être absorbée par la chaîne de valeur, qui inclut le consommateur final, et l'État devra subventionner en partie cette production. »

La fertilisation est un poste conséquent dans les émissions agri-



Frank Alasseur

**Edouard Piens,**  
directeur innovation et marketing  
stratégique du groupe InVivo.

« Il est essentiel qu'un groupe de notre taille investisse dans ces initiatives de décarbonation pour encourager le marché à évoluer. »

coles de gaz à effet de serre. Les engrais représentent 30 % des émissions totales de l'agriculture et les deux tiers de celles liées aux grandes cultures. « Ces solutions bas carbone devraient permettre une réduction d'un tiers des émissions liées à l'utilisation d'engrais, indique Edouard Piens. Les émissions liées à la production de ces solutions devraient baisser de 90 %. Au stade de l'exploitation, les émissions aux champs ne changent pas, car ce sont les mêmes engrais qui sont appliqués. »



Knowledge grows

# Concilier rendement, qualité et environnement

Pour obtenir une croissance optimale des cultures, une utilisation efficace de l'azote est essentielle. Les engrais azotés YaraBela® et YaraMila®, associés aux technologies de précision Yara® N-Tester® et Atfarm, maximisent rendement, qualité et rentabilité des cultures. Plus vertueux, les engrais à base d'ammonitrate apportent une efficacité d'utilisation de l'azote de 8% supérieure à celle d'un programme d'urée standard, réduisent les émissions d'ammoniac, diminuent le bilan carbone par tonne de récolte et sont mieux absorbés par les cultures.

Ainsi, avec Yara® et la production à venir d'engrais bas carbone, la décarbonation de la filière agricole devient une réalité.



En savoir plus [yara.fr](https://www.yara.fr)

#cultivonslavenir

# ÉTIQUETAGE NUMÉRIQUE DES ENGRAIS DANS L'UE : décevant, selon l'Unifa

**Le règlement relatif à l'étiquetage numérique (*digital labelling*) des fertilisants dans l'Union européenne (2024/2516) est paru au Journal officiel le 30 septembre 2024. Il vise à encourager l'utilisation d'étiquettes numériques, en améliorant leur lisibilité et en simplifiant les obligations des fournisseurs de fertilisants en matière d'étiquetage. La Commission européenne souhaite également réduire les coûts, la charge administrative, ou encore l'empreinte environnementale. Une bonne intention sur le papier mais qui ne satisfait pas l'Union nationale des industries de la fertilisation, Unifa. Explications avec Florence Catrycke, directrice réglementation à l'Unifa.**

Par **Stéphanie Ayrault**

**Référence agro :** Pourquoi l'Unifa est-elle déçue du texte européen sur l'étiquetage numérique des fertilisants ?

**Florence Catrycke :** Nous espérons beaucoup du règlement sur l'étiquetage numérique. Mais c'est décevant, il ne va pas être très utilisé. Il faut savoir que c'est une démarche volontaire. De plus, ce règlement comprend deux niveaux : un premier entre les opérateurs économiques et un deuxième entre l'opérateur économique et les utilisateurs finaux dont les agriculteurs. Pour les acteurs économiques, l'étiquette, qui devra avoir une durée de vie de dix ans, pourra se substituer à une étiquette physique. Mais pour l'utilisateur final, il faudra obligatoirement une étiquette physique. Les membres de la Commission souhaitent s'assurer que les informations resteraient accessibles de manière physique, afin de ne pas exclure les personnes aux faibles compétences numériques, ce qui est encadré par le présent règlement, puisque les

deux affichages coexistent. Des étiquettes numériques seront également proposées pour les produits vendus en vrac, à condition que les informations nécessaires soient aussi affichées en format physique à un endroit visible au point de vente. Ces conditions sont louables, mais elles vont freiner l'usage de l'étiquette numérique, que nous pensions voir diffuser plus largement.

**R.a. :** Quelles sont, selon vous, les avantages de l'étiquetage numérique ?

**F.C. :** L'étiquetage numérique permet davantage de souplesse sur les informations à disposition des acteurs économiques ou de l'utilisateur final. Elle renvoie le lecteur vers une page Web sur laquelle sont stockées toutes les informations liées au produit,



**Florence Catrycke,**  
directrice réglementation à l'Unifa

**« Pour l'utilisateur final, il faudra obligatoirement une étiquette physique. »**

notamment les conseils agronomiques et qui peuvent donc être réactualisés. Cela permettra également une meilleure lisibilité de l'information, notamment dans le cas d'étiquette multilingue. ...

Mais sa mise en place représente un coût, variable suivant les entreprises en fonction du développement de leur système d'information en amont.

**R.a. : L'exécutif européen estime pourtant que cette mesure permettra aux fabricants de faire des économies : 57 000 euros par an pour une grande entreprise et 4 500 euros pour une PME. Confirmez-vous ces chiffres ?**

**F.C. :** Il est très difficile de connaître à l'avance les économies car elles dépendent des technologies que les producteurs auront à mettre en place pour la digitalisation. Ce que nous savons c'est qu'il y aura bien des économies sur la fourniture d'étiquettes papiers qu'il faut changer à chaque fois qu'il y a une modification de la réglementation.

**R.a. : Quelle est la suite de ce règlement ?**


**F.C. :** Ce projet date de juillet 2021 : la Commission européenne voulait un étiquetage numérique des substances chimiques et des fertilisants dans le cadre du règlement 2019/1009. Les exigences liées à

« Nous attendons les actes délégués pour préciser les types de solutions techniques électroniques qui pourront être utilisées pour fournir l'étiquette numérique. »

l'étiquetage des fertilisants UE sont actuellement régies par le règlement (UE) 2019/1009, que ce nouveau règlement amende.

Il y a eu une consultation publique de novembre 2021 à février 2022. Le projet d'acte de la commission européenne a été publié le 27 février 2023. Puis il a été mis en consultation en avril et mai 2023. Les colégislateurs sont parvenus à un accord provisoire le 22 janvier 2024.

Le texte prévoit un délai d'application : le règlement sera applicable au 1er mai 2027. Nous attendons également les actes délégués pour préciser les types de solutions techniques électroniques qui pourront être utilisées pour fournir l'étiquette numérique. Ils devront être publiés avant la mise en application du règlement

Une évaluation du système est prévue au bout de sept ans, au plus tard le 21 octobre 2031. 

IL EST TEMPS D'AVANCER ENSEMBLE VERS  
UNE AGRICULTURE DURABLE & INNOVANTE

L'ACTUALITÉ  
PRODUITS & SERVICES



Retrouvez toutes  
les Agro Innovations  
sur Référence-agro

[www.reference-agro.fr/innovation](http://www.reference-agro.fr/innovation)





**Mieux vaut  
placer sa confiance**  
sous le signe du **taureau**



**Leader** et naturellement utilisables en **bio**

<b>ESTA® Kieserit</b>	<b>Korn-KALI®</b>	<b>Korn-KALI®</b> <sup>+B</sup>	<b>KALIMOP®</b>
<b>PatentKALI®</b>	<b>KALISOP®</b>	<b>KALISOP®</b> <sup>PREMIUM</sup>	<b>SodiKALI®</b> <sup>MAG</sup>
<i>epsoTOP®</i>	<i>soluSOP®</i> <sup>52 ORGANIC</sup>	<i>soluMOP®</i>	

**Gamme de fertilisants NK, PK, NP et NPK**

**NOVAGRO®**



[ks-france.com](http://ks-france.com)



# Une année **DYNAMIQUE**

**Des acquisitions et des collaborations, une réglementation européenne et un plan de souveraineté nationale, un concept partagé et fédérateur : les acteurs privés et publics du monde des engrais ont vécu une année riche en faits marquants.**

2024

## SEPTEMBRE

**Vivescia signe un partenariat avec la start-up suédoise NitroCapt pour la production d'engrais azotés décarbonés.** Cette association s'inscrit dans la démarche RSE Link du groupe coopératif et de son programme Transitions.



DR

**La Commission européenne autorise l'acquisition commune, par rachat d'actions, d'Ameropa Biotech par Ameropa Holding et Fertinagro Biotech International.**

## JUILLET

**Adoption du règlement relatif à l'étiquetage numérique (digital labelling) des fertilisants par le Conseil de l'Europe.**

**PepsiCo Europe et Yara nouent un partenariat** pour une livraison annuelle de 165 000 t d'engrais bas carbone, couvrant 25 % des besoins en engrais du groupe agroalimentaire.

## JUIN

**Impact Pro absorbe AD Fert** pour unifier les stratégies commerciales et renforcer la présence sur le marché des deux filiales du groupe français Bioswell.

**L'Unifa transmet 16 propositions au cabinet d'Agnès Pannier-Runacher, ex ministre déléguée auprès du ministre de l'Alimentation et de la Souveraineté alimentaire, dans le cadre du futur plan de souveraineté sur les engrais, annoncé en mars 2024.**

**L'Unifa lance le concept de fertilisation associée, une approche visant à combiner diverses solutions et différents acteurs.**

**Yara inaugure une usine d'hydrogène renouvelable, la plus grande d'Europe selon le groupe, à Herøya, en Norvège.**

**Alexandre Jadot est nommé directeur commercial du groupe Duroure, succédant à David Rebol, nouveau président du groupe, et Hubert Onillon.**



DR

## MAI

**Novus inaugure la première usine française de recyclage de big-bags, à Bernouville dans l'Eure.** Avec une capacité annuelle de plus de 10 000 tonnes, l'entreprise vise le recyclage de huit millions de big-bags usagés chaque année.

**Lancement de la plateforme « MesDonnéesFerti », une solution mutualisée pour faciliter le partage des données sur l'ensemble des matières fertilisantes.**



DR

## AVRIL

**Frayssinet crée cinq nouveaux postes de responsables régionaux : Romuald Drignon, en Val-de-Loire et Nord-Bourgogne, Alison Degrumkor en région Paca et Sud-Rhône Alpes, Pierre-Edouard Leclerc dans le Grand Est, Enzo Autier en Champagne et en Ile de France, et Xavier Paula Sastre en Espagne.**

## MARS

**Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, annonce le lancement d'un plan de souveraineté des engrais, pour répondre notamment aux difficultés d'approvisionnement en engrais azotés.**



DR

**Création du label Prev'N par le Comifer et le Réseau mixte technologique Bouclage** pour garantir la conformité des outils de calcul de dose d'azote.

## FÉVRIER

**Yara enregistre un résultat 2023 très en deçà de ses performances passées.** Avec un résultat à 54 M\$, le fournisseur norvégien d'engrais divise par cinq sa performance, par rapport à l'année précédente.



DR

## JANVIER

Eliard-SPCP, société de fabrication et de négoce de fertilisants, entre au capital du producteur d'engrais organiques Fertileo.

Duroure ouvre son capital au fonds d'investissement lyonnais Origine Partners.

Le Groupe Roullier fait évoluer sa gouvernance en nommant un nouveau Directoire à sa tête. Jérémie Lecha, directeur général du groupe, est rejoint par Jorge Boucas et Sophie Bigaignon.

# 2023

## DÉCEMBRE

Yara acquiert les activités organiques d'Agribios, fabricant italien d'engrais. Le groupe norvégien renforce sa position sur ce marché,

et compte augmenter ses ventes de 30 % dans les trois prochaines années.

## NOVEMBRE

Yara signe un accord commercial avec Northern Lights, un fournisseur de transport et de stockage de CO<sub>2</sub>. Objectif : réduire les émissions de CO<sub>2</sub> annuelles du fabricant d'engrais de 800 000 tonnes.



## OCTOBRE

Amaltis inaugure, à Parthenay (79), son usine de fabrication de mélanges de fertilisants liquides. Un investissement de 1,2 M€ pour une capacité de production, à terme, de 12 000 tonnes par an.



Nicolas Reverdy devient le nouveau directeur de Fertireco, le réseau d'achat de fertilisants.



# LES PODCASTS RÉFÉRENCE **agro** À ÉCOUTER PARTOUT



# 18ème RENCONTRES INTERNATIONALES de l'AFCOME au Grand Palais de Lille du 6 au 8 novembre 2024

Ne manquez pas le rendez-vous incontournable des professionnels de la fertilisation !



3 JOURS  
350 PARTICIPANTS  
15<sup>ème</sup> D'EXPOSANTS

Conférences organisées sur 3 sessions :

- Agronomie - Innovation
- Internationale
- Économique - Règlementaire

**Programme & Inscription**

<https://premc.org/fr/ri-afcome2024-fr/>

# PANORAMA DES FOURNISSEURS EN FRANCE

## Classement des entreprises à dominante minéraux et commodités

ENTREPRISE (GROUPE ET PAYS D'APPARTENANCE)	PRODUCTEUR/ BULKEUR/ TRADER	CA ENGRAIS EN FRANCE 2023 (en M€)	% DE L'ACTIVITÉ EN ENGRAIS	RÉPARTITION DU CA	TONNAGE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (en kt)
<b>YARA FRANCE</b> (Yara International ASA, Norvège)	Producteur	486	60 %	dominante azotés + engrais organiques et organo-minéraux	NC
<b>PUREFERT</b> <sup>(1)</sup> (Purefert Groupe, Russie)	Producteur	345	100 %	100 % commodités (50 % N + 50 % composés)	NC
<b>FERTIRECO</b> <sup>(2)</sup> (France)	Centrale d'achats	241	100 %		400
<b>ICL EUROPE BV</b> (ICL, Israël)	Producteur	150	100 %	100 % commodités (23 % P + 28 % K + 49 % binaires/ternaires)	360
<b>K + S FRANCE</b> (K+S Minerals and Agriculture GmbH, Allemagne)	Producteur	143	70 %	96 % K et Mg + 4 % engrais binaires et ternaires	335
<b>FERTILINE</b> (Invivo, France)	Producteur	136	100 %		295
<b>LITFERT</b> <sup>(2)</sup> (Achema, Lituanie)	Producteur	133	99 %	100 % N	NC
<b>UNIFERT FRANCE</b> <sup>(2)</sup> (France)	Producteur et bulker	84,5	100 %		NC
<b>FERTIBERIA FRANCE</b> (Grupo Fertiberia, Espagne)	Producteur et bulker	80	90 %	80 % commodités (95 % N + 5 % composés) et 20 % spécialités, organique et organo-minéraux (98 % organiques et organo-minéraux + 2 % biostimulants)	200
<b>AMALTIS</b> <sup>(1)</sup> (France)	Bulker	73,3	100 %		195
<b>ELIARD SPCP - FERTEMIS</b> (France)	Producteur et bulker	60	NC		144
<b>FERTINAGRO FRANCE</b> (Tervalis, Espagne)	Producteur et bulker	56	100 %	94 % minéraux /commodités (20 % N, 18 % P et 62 % composés) et 6 % en spécialités, organique et organo-minéraux (80 % organiques et organo-minéraux et 20 % biostimulants)	91
<b>DF BLUE AGRO</b> <sup>(1)</sup> (DF GRUPO, Espagne)	Producteur	41	100 %	73 % minéraux/commodités + 27 % spécialités, organique et organo-minéraux	82
<b>DUROURE</b> <sup>(1)</sup> (France)	Bulker et producteur	41	100 %	86 % engrais minéraux et commodités + 14 % engrais organiques et organo-minéraux	108
<b>LONGUEIL</b> <sup>(1)</sup> (France)	Producteur	19,4	100 %		60
<b>SUD ENGRAIS DISTRIBUTION</b> (France)	Producteur et bulker	14	100%	100 % minéraux dont 62 % binaires/ternaires, 10 % inhibiteurs	30
<b>PLANTIN</b> (France)	Producteur	10,6	99%	75,3 % commodités (0,3 % N + 75 % composés) ; 12 % organiques et organo-minéraux + 5 % biostimulants + 10,1 % oligos	9,8
<b>AGERA</b> <sup>(2)</sup> (France)	Producteur et bulker	4	100 %		NC
<b>TIMAC AGRO FRANCE</b> (Roullier, France)	Producteur	NC	70 %	engrais minéraux/commodités (20 % N, 50 % P et 30 % binaires/ternaires) et spécialités, organique et organo-minéraux (20 % engrais et 80 % biostimulants)	500
<b>EUROCHEM AGRO FRANCE</b> (Eurochem, Suisse)	Producteur	NC	100 %		1020
<b>VOET ENGRAIS</b> (France)	Producteur	NC	NC	100 % minéraux et commodités	NC
<b>BOREALIS L.A.T</b> <sup>(1)</sup> (Borealis AG, Autriche)	Producteur	NC	100 %	dominante azotés	NC
<b>HAIFA</b> <sup>(1)</sup> (Haifa Chemicals, Israël)	Producteur	NC	100 %	99 % commodités et minéraux	35
<b>OCI AGRO FRANCE</b> (OCI Nitrogen, Pays-Bas)	Producteur	NC	100 %	100 % commodités azotés	NC
<b>TESSENDERLO KERLEY INTERNATIONAL</b> <sup>(1)</sup> (Tessenderlo Group, Belgique)	Producteur	NC	100 %	10% N + 8 % K + 24 % S	46,1
<b>NUTRIEN FRANCE</b> (Russie)	Producteur	NC	NC		NC
<b>LHOIST AGRICULTURE</b> (Lhoist, France)	Producteur	NC	NC		NC

Source : enquête de *Référence agro* auprès des entreprises durant le mois de septembre 2024.

(1) Chiffres de l'édition 2023 - (2) Estimation Référence agro

## Classement des entreprises à dominante organiques, organo-minéraux ou spécialités

ENTREPRISE (GROUPE ET PAYS D'APPARTENANCE)	CA ENGRAIS EN FRANCE 2023 (EN M€)	PART DE L'ACTIVITÉ ENGRAIS (EN %)	RÉPARTITION DU CA	TONNAGE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (en kt)
<b>VEOLIA AGRICULTURE FRANCE</b> (Angibaud, Huon, Fervivista, Sani)	62	100 %	80 % engrais organiques et minéraux ; 13 % biostimulants ; 7 % oligo	1000
<b>TERRIAL</b> (Avril, France)	59	89 %	100 % spécialités, organiques et organo-minéraux dont 46 % organiques et organo-minéraux et 2 % biostimulants	760
<b>FRAYSSINET</b> (France)	37	NC	90 % engrais organiques et organo-minéraux + 10 % biostimulants	77
<b>VIOLLEAU</b> (Tessenderlo Group, Belgique)	18,07	98 %	99 % engrais organiques et organo-minéraux + 1 % biostimulant	110
<b>COMPO EXPERT FRANCE</b> (Compo Expert GmbH, Allemagne)	16,44	85 %		11,6
<b>OVINALP FERTILISATION <sup>(1)</sup></b> (Groupe Ovinap, France)	16	93 %	83 % organiques et organo-minéraux + 7 % biostimulants + 10 % oligo-éléments	52
<b>IMPACT PRO</b> (France)	14	NC	minéraux (50 % NPK – PK base SK) et engrais organiques et organo-minéraux (20 % biostimulants + 80 % oligos)	80
<b>ETS MARCEL LAUTIER</b> (France)	9,8	91 %	100 % engrais organiques et organo-minéraux	25
<b>OLMIX</b> (Olmix Group, France)	6,8	100 %	29 % engrais organiques et organo-minéraux, 71 % biostimulants	7,7
<b>TERRAM <sup>(2)</sup></b> (France)	6	100 %	engrais organiques et organo-minéraux	NC
<b>BIOCOMPIG <sup>(1)</sup></b> (France)	NC	100 %	100% organiques avec l'objectif de fabriquer de l'organo minéral	NC
<b>UP'NESS AGRILIFE</b> (France)	NC	NC		NC
<b>HELLO NATURE FRANCE</b> (Hello Nature, Italie)	NC	68 %	100 % spécialités, organiques et organo-minéraux	NC
<b>SUMI AGRO</b> (Sumitomo Corporation, Japon)	NC	NC		NC
<b>ROVENSA NEXT</b> (Rovensa, Espagne)	NC	NC	dominante biostimulants et oligos	NC

Source : enquête de *Référence agro* auprès des entreprises durant le mois de septembre 2024.

(1) Chiffres de l'édition 2023- (2) Estimation Référence agro